

Questions orales

[Traduction]

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, j'essaie d'établir quelle est la position du gouvernement. J'ai écouté le premier ministre. Il a dit hier qu'il rouvrirait un dossier à la demande de son caucus québécois, mais avant, son ministre de l'Expansion industrielle régionale a dit et je cite: «Le gouvernement a décidé de ne pas accorder d'aide financière pour l'implantation de nouvelles usines ou l'expansion de la capacité de production de l'industrie forestière». C'est là la teneur de son communiqué. Et si cela ne vous suffit pas, le ministre d'État aux Forêts a dit, hier, ignorer ce qui se passait. «Je suis étonné. Je ne comprends pas», a-t-il dit. Le ministre comprendra sans doute que, dans les circonstances, nous apprécierions qu'il nous précise quelle est réellement la politique de son gouvernement.

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, le député a raison de poser cette question. Quelle peut être la politique d'un gouvernement à qui ses prédécesseurs ont légué un déficit de 35 milliards? Quelle peut être sa politique?

Si lundi le BCNI, la Chambre de commerce du Canada et le critique des finances de l'opposition nous demandent, à juste titre, de réduire notre déficit et le mardi—et je le dis sans aucune malice—quelqu'un vient nous demander un chèque de 100 millions, devons-nous signer ce chèque? Le député viendra sans doute qu'il serait difficile de le faire même si c'est dans un but légitime.

● (1420)

Nous avons dit que nous n'accorderions pas un chèque en blanc de 100 millions si nous sommes obligés d'emprunter cet argent. Nous empruntons déjà pour payer les intérêts sur la dette dont nous avons hérité. Le gouvernement du Canada aurait à emprunter 100 millions pour les donner à une compagnie privée. La situation financière du gouvernement ne nous permet malheureusement pas de le faire, mais nous allons néanmoins rencontrer les représentants de cette entreprise pour voir si nous pouvons participer à un projet de création d'emplois dont bénéficieront les habitants de l'Estrie ainsi que ceux du Québec et du Canada.

* * *

LES FORÊTS

LA NÉGOCIATION D'UNE ENTENTE AVEC LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, ma question supplémentaire concerne à nouveau le secteur forestier. Le premier ministre ne m'a pas fourni la moindre précision au sujet du Québec. Je voudrais passer à la situation de l'industrie forestière en Colombie-Britannique.

Selon des nouvelles en provenance de Victoria, le gouvernement fédéral compte proposer au gouvernement de la Colombie-Britannique une entente décennale plutôt que quinquennale pour les 300 millions. A mon avis, ni les citoyens ni le gouvernement de la province ne sont d'accord. En fait, le ministre des Pêches et Océans s'est dit mécontent de ce projet lorsqu'il était à Vancouver, hier. Compte tenu des opinions contradictoires exprimées par les membres du gouvernement, le premier ministre peut-il nous faire connaître sa position au sujet de l'entente forestière avec la Colombie-Britannique?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, comme pour Terre-Neuve, nous allons essayer de conclure avec la Colombie-Britannique une entente à laquelle l'ancien gouvernement semble avoir été totalement incapable de parvenir. Nous serons aussi équitables envers les citoyens de la Colombie-Britannique, à l'égard du secteur forestier, que nous l'avons été envers ceux de Terre-Neuve et du Labrador en ce qui concerne les gisements pétroliers sous-marins. Le député sera certainement d'accord là-dessus.

* * *

LE BUDGET PRINCIPAL

LE CABINET DU PREMIER MINISTRE

L'hon. Donald J. Johnston (Saint-Henri-Westmount): Monsieur le Président, ma question s'adresse elle aussi au premier ministre. Celui-ci a parlé de la position financière du gouvernement et de la modération des dépenses. Tous les Canadiens et la plupart des députés, y compris les conservateurs de l'arrière-ban, doivent se demander pourquoi le premier ministre se fait un chèque en blanc de 2 millions de dollars pour payer les dépenses de son propre cabinet. Je sais que le premier ministre considère qu'il s'agit d'un montant insignifiant, mais cela représente de \$8,000 à \$10,000 pour chaque jour ouvrable à la Chambre ou \$1,000 de l'heure pendant la période des questions. Personne ne nous a expliqué ce que les 30 nouveaux employés feront. Hier, monsieur le Président, vous vous rappelez sans doute...

Des voix: La question.

M. Johnston: Ma question est la suivante, monsieur le Président. Après avoir examiné les prévisions budgétaires, nous savons que cette dépenses n'a pas été occasionnée par la disparition des organismes centraux. Pour l'amour du ciel, que feront ces 30 adjoints politiques? Le premier ministre garantira-t-il au moins que son cabinet n'embauchera pas davantage d'adjoints à contrat et que la limite sera fixée à 120?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, j'ai signalé hier à ce sujet que nous avons l'intention de réduire ce programme de dépenses et qu'en réalité, il avait déjà été réduit depuis l'impression des prévisions budgétaires. Par ailleurs, je reconnais que le cabinet du premier ministre compte 120 employés. Pour sa part, lorsqu'il était ministre des Transports, le député de Winnipeg-Fort Garry